



Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire d'APACHES

Date : 30 - 03 -2016

Lieu : Strasbourg

Heure de début de l'AG : 15 H 15

Marie Coutant, Présidente de l'association ouvre la séance et présente l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire.

54 personnes sont présentes.

A - INFORMATION ELECTIONS

Pour rappel, le Conseil d'administration d'Apaches est renouvelé par tiers tous les ans.

Cette année, en plus des 5 postes de la procédure classique, la démission de Laurence Cadieux aboutit à la vacance de 6 postes :

- 5 postes pour 3 ans
- 1 poste pour 1 an

Des remerciements à l'égard de Laurence Cadieux sont formulés par la Présidente.

7 candidats se sont déclarés et ont publié leur profession de foi sur le site internet de l'association pour les 6 postes à pourvoir. Mention est faite de leur nom :

1. Dominique Archambault
2. Yves Cardellini
3. Emilie Cohen
4. Sylvie Le Coq-Beignon
5. Damien Remeaux
6. Fabienne Rakitic
7. Louisa Seddok

Il est ensuite donné la parole à chacun des candidat(e)s afin qu'il puisse se présenter aux membres présents dans la salle. En l'absence de Damien Remeaux, retenu pour des raisons de santé, Dominique Archambault lit la profession de foi de ce dernier.

L'ouverture du bureau de vote est déclarée à 15 H 40.

La prévision d'horaire de fermeture du bureau de vote est annoncée pour 17 H 30.

B - RAPPORT MORAL DE L'ASSOCIATION

La présidente, Marie Coutant engage la lecture du rapport moral de l'association.

Elle rappelle les objectifs prioritaires de l'équipe sortante afin que les adhérents mesurent les résultats des actions engagées.

Elle demande aux membres du CA et aux adhérents de participer davantage politiquement et de construire des outils pour l'année 2016.

Elle procède ensuite à une synthèse, une version informatique du bilan moral ayant été adressée à tous les adhérents avant l'assemblée générale¹ à partir de la liste de diffusion interne.

Plusieurs types d'action ont été entrepris :

1. Interventions de membres d'Apaches en qualité d'expert : Résumé interventions parisiennes / nationales / internationales (Québec, Russie), Journée d'études Droit au savoir ; Rencontre avec Christophe Castel du MENESR-DGSIP ; Travaux sur la CNCPH ; Dossier « contrats doctoraux handicap », ...
2. Groupes de travail APACHES (3 à l'origine d'APACHES) : « métiers et missions, partenariats », « Dys », « FAQ », « relations structures handicap / SUMPPS », « autisme », « label pour l'identification des formations accessibles aux personnes handicapées », « participation et organisation des journées nationales »,
3. Participation aux groupes de travail ministériel,
4. Communication et recherche : constat de l'arrêt de la lettre d'information mensuelle dont chacun souligne l'importance / Point sur la recherche avec le groupe INSHEA sur le handicap invisible / Accueil d'une stagiaire sur la mobilité étudiante dont le travail va aboutir à la création d'un site web « handimob »
5. Projets divers.

S'agissant de la dynamique associative, le nombre d'adhérents à ce jour est d'une centaine dont une soixantaine à jour de leur cotisation au 29/03/2016. Parmi ces derniers, 10 nouvelles personnes ont adhéré en 2016.

Pour faciliter la gestion du comptage précis des adhérents, une modification plug in sur le site va être entreprise.

Le rapport moral est soumis au vote à main levée.

Vote contre : 0

Abstention : 0

→ **Le rapport moral est adopté à l'unanimité des personnes présentes.**

C - RAPPORT FINANCIER

Yves Cardellini, trésorier présente le bilan financier 2015².

Il rappelle les grands postes de dépenses classiques de l'association et évoque une « escroquerie » dont l'association a été victime sous le libellé « Bouygues télécom ». Le système assurantiel a permis de récupérer la totalité de la somme.

Pour l'année 2015, le total des dépenses s'élève à 936,27 euros, celui des recettes à 1660,80 euros.

Le compte de résultat 2015 est donc par conséquent positif de 724,53 euros.

¹ Voir Annexe n°1.

² Voir Annexe n°2.

Au 30/03/2016, le solde du compte est excédentaire: + **2969,94** euros répartis comme suit :
74,71 euros en caisse
2895,23 euros sur le compte bancaire

Le rapport financier est soumis au vote à main levée.

Vote contre : 0

Abstention : 0

→ **Le rapport financier est adopté à l'unanimité des personnes présentes.**

Suite à l'adoption, l'augmentation des droits d'adhésion au titre de l'année 2017 est évoquée.

Il est décidé, à l'unanimité, le maintien du montant de la cotisation pour une somme de 20 euros.

D - QUESTIONS DIVERSES

Quelques sujets divers ont été abordés.

1. Mobilité internationale

Une question sur la mobilité internationale du personnel pour une découverte de la prise en charge du handicap dans des universités européennes et vice versa est posée par Valérie Dallo. Le sujet fait l'objet d'une discussion ouverte entre les participants, lesquels font part de leurs expériences ou connaissances.

Au final la question est posée de savoir s'il y aurait la possibilité d'inclure des éléments sur le site Handimob ?

2. Journées de formation Apaches

La question est de savoir si on reste sur une session parisienne en hiver et une session en province l'été.

Est ensuite évoqué un problème de calendrier pour une organisation en juillet 2016 car une formation proposée par le ministère a déjà lieu sur cette même période. Proposition pour la faire soit fin mai, soit début juin 2016. Après un vote, les dates du 02 et 03/06/2016 sont retenues.

→ **Les prochaines journées APACHES seront accueillies à Montpellier les 2-3 juin 2016.**

3. Positionnement d'APACHES sur les frais liés à la participation à des groupes de travail

Depuis son origine, Apaches a souhaité avoir son autonomie de positionnement par rapport au ministère et aux établissements dont sont issus les membres. Dès lors se pose la question de la prise en charge des frais engagés par les adhérents lors de leur participation aux groupes de travail, souvent supportés par les budgets des établissements.

Dans l'idéal, il serait souhaitable d'arriver à un autofinancement.

Ludovic Martel rappelle que cette question implique des remarques :

- Des adhérents se font rembourser leur adhésion par leurs établissements d'origine, ce qui pose un problème de cohérence,
- S'il était décidé de basculer vers un autofinancement, cela ne pourrait s'effectuer que selon un principe de lissage sur plusieurs années car se pose le problème des ressources financières.

En effet, ces dernières sont principalement liées aux cotisations des membres, lesquelles ne permettront pas un fonctionnement optimal des activités « quotidiennes ».

Une solution est proposée au vote.

Le financement sur fonds propres se fera au coup par coup sur sollicitations des collègues qui le souhaiteront. Un premier bilan sera effectué en juin 2016, lors des journées de formation. Le financement concernera uniquement les transports ; les frais d'hébergement ne seront pas pris en compte.

→ Vote à main levée sur l'étude des demandes de prise en compte des frais de transport au cas par cas et bilan d'étape au mois de juin :

Contre : 0

Abstention : 3

Non exprimés : 3

Pour : 45

→ **Proposition adoptée**

Après que la proposition ait été adoptée, il est évoqué les stratégies à mettre en œuvre pour avoir plus d'autonomie financière. Où chercher les fonds, au-delà de la demande de subvention auprès du ministère ? Quelles contraintes par rapport aux autres acteurs tels que les entreprises par exemple ?

4. Proposition Tremplin

Christian Grappin - Tremplin Entreprises - a fait une demande auprès de Patrick Courilleau pour envisager une collaboration nationale entre Tremplin Entreprises et Apaches. Est-ce une bonne idée ? Il est proposé que cette question soit évoquée et traitée par les nouveaux conseil d'administration et bureau.

E- PROCLAMATION DES RESULTATS

17 H 30 : Fermeture du bureau de vote

Des remerciements des personnes présentes à l'AG à l'attention de Marie Coutant, Présidente sortante qui annonce ne pas souhaiter se représenter à la fonction qu'elle occupe, sont formulés ainsi qu'à l'égard de l'ensemble du bureau sortant.

Les résultats du vote sont ensuite proclamés.

Résultats du vote :

52 votants dont 7 par procuration

49 votes exprimés

1 vote blanc

2 votes nuls

49 voix pour Yves CARDELLINI, élu pour trois ans

48 voix pour Fabienne RAKITIC, élue pour trois ans

42 voix pour Emilie COHEN, élue pour trois ans

39 voix pour Dominique ARCHAMBAULT, élu pour trois ans

39 voix pour Sylvie LE COQ-BREIGNON, élue pour trois ans

37 voix pour Louisa SEDDOK, élue pour un an

32 voix pour Damien REUMEAUX, non élu

A l'issue de l'annonce des résultats, les participants sont invités à partager le pot de l'amitié.
Le nouveau conseil d'administration est convoqué à 18h15 pour procéder à l'élection du bureau et échanger sur les nouvelles modalités de fonctionnement. Les résultats sont mentionnés en annexe n°3.

La séance est levée à 17h45.

La Secrétaire de séance, Isabelle Pecquenard

Annexe n°1 : Rapport moral

Rapport Moral & D'activité
Mars 2016

Pour sa troisième année d'existence, APACHES s'était donné 2 objectifs principaux:

- Participer plus activement encore aux politiques en lien avec les étudiants handicapés en faisant valoir son expertise,
- Amorcer des projets permettant de construire des connaissances et des outils communs.

Nous remercions l'ensemble des adhérents qui se sont investis dans les travaux portés par APACHES, qui ont contribué à l'avancée des chantiers et à l'élaboration de nouvelles ambitions.

Car le bilan moral est l'espace qui permet à toute association de mesurer ses forces, le chemin parcouru et celui qu'il nous reste à réaliser.

Interventions en qualité de réseau expert

Cette année, nous avons essayé de moins nous éparpiller en communication grand public pour nous concentrer sur des lieux d'expression plus spécialisés, les résultats de notre présence dans les médias n'étant pas à la hauteur des investissements engagés en temps et en énergie. Il faut dire aussi que nous avons été un peu moins sollicités en ce sens cette année. Malgré tout, nous n'avons pas manqué une occasion de faire connaître Apaches et surtout mettre en avant les actions des structures d'accompagnement. Il reviendra au nouveau C.A. d'APACHES de déterminer s'il convient d'avoir une action régulière de communication grand public.

- Le 14 octobre 2015, l'association Droit au Savoir a demandé à APACHES d'intervenir lors de sa journée d'études annuelle intitulée « Europe, quels enjeux pour les jeunes en situation de handicap ? Droits, langues, projets, mobilités ». Dominique Archambault a pu parler du projet réalisé sur la mobilité étudiante (cf.infra)
- Le 12 janvier 2016, Marie Coutant est intervenue à l'institut national des jeunes sourds de Paris (INJS) lors d'une table ronde sur l'insertion professionnelle. Cette intervention a été l'occasion de présenter Apaches et l'accompagnement des étudiants sourds dans les établissements.
- Le 21 janvier 2016, intervention de Marie Coutant à la journée de réflexion et de sensibilisation au handicap de l'université Paris 8 Vincennes-St Denis. Cette manifestation, organisée dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur de l'établissement a consacré une table ronde à l'accès au doctorat pour les étudiants handicapés. APACHES a pu parler, entre autre chose, des contrats doctoraux fléchés handicap.
- Le 23 mars 2016, prise de contact avec Christophe Castell à la sous- direction à la vie étudiante du ministère. Un autre rendez-vous devra être programmé dans les prochains mois.
- Interventions hors frontières : en 2016, participation de Dominique Archambault au forum de l'AQICESH, association sœur québécoise. En novembre 2015, il s'est également rendu à l'université de Novossibirsk et en février 2016 à l'université de Kazan. Ces interventions

n'ont pas seulement pour but de présenter notre association dans des contrées lointaines et hostiles mais aussi de nous rendre compte des différentes modalités d'accompagnement des étudiants handicapés dans le monde. Cette curiosité doit nous aider à ne pas rester en vase clos sur nos questionnements. L'invitation à Turin en mai prochain à la *Conferenza Nazionale Universitaria Delegati Disabilità* ira dans le même sens.

- En mars 2016, l'AGEFIPH d'Ile-de-France a sollicité APACHES dans le cadre d'un atelier «Partenariats entreprises/écoles et universités» qui aura lieu le 12 avril prochain. L'échange préalable que nous avons eu a été très encourageant. Patrick Courilleau et Emilie Cohen qui participeront à l'atelier nous tiendront au courant des avancées de ce dossier qui fait largement écho avec notre atelier « partenaires et partenariats »

Ces prises de parole et participations sont presque exclusivement parisiennes. Il faudrait sans doute réfléchir ensemble à diversifier les interventions au nom d'APACHES dans les établissements en région. Là non plus, le but n'est pas seulement de faire connaître notre association et ses activités mais peut-être de pouvoir faire passer, localement, des messages qu'il est parfois difficile d'aborder par le chargé d'accueil ou le chargé de mission local.

Nous remercions les adhérents qui ont orienté et orienteront des sollicitations médiatiques locales vers APACHES. Le peu de temps et d'énergie que nous pouvons consacrer à l'association ne permet pas d'être suffisamment offensifs pour aller chercher nous-mêmes ces tribunes.

Sollicitations par courriers

- **Motion**-Lors de l'assemblée générale 2015, nous avons voté le texte d'une motion qui fixait les types de partenariat que nous refusons. Ce texte a été envoyé au Ministère et à la Conférence des Présidents d'Université (CPU). Il a également été diffusé par certains de nos adhérents à leurs partenaires. Même si nous n'avons pas eu de réponse formelle, nous avons pu mesurer que notre prise de position avait été bien entendue auprès des deux interlocuteurs institutionnels.
- **CNCPH**-Apaches a adressé le 5 janvier 2016 une demande officielle pour entrer dans la composition du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées. Cette instance se réunit une fois par mois afin d'étudier les dossiers d'actualité pour ce qui concerne la politique en faveur des personnes handicapées, elle est dirigée par M. Etienne Petitmengin. Cette demande a été acceptée le 2 mars dernier. Le CA d'APACHES se réjouit de cette reconnaissance de son expertise et de la représentativité d'APACHES.
- **DGESIP**- APACHES a adressé un courrier mi-février 2016 à la directrice générale pour l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle du ministère Mme Simone Bonnafous afin de lui faire part des nos réserves et difficultés au sujet des contrats doctoraux fléchés du ministère a demandé un rendez-vous pour présenter l'association. Cette lettre manuscrite n'a pas reçu de réponse à ce jour. Il faut toutefois avancer à faire avancer ce dossier relatifs aux contrats doctoraux toujours très problématique.

A ces activités de représentation et de débat s'ajoutent les activités fondamentales d'APACHES.

Groupes de travail, thématiques *historiques* de notre association

Apaches travaille depuis sa création sur des projets d'envergure et de long terme. Les 2 groupes, "métiers et missions" et "partenariats" ont été rejoint par le groupe "Dys". Cette année, nous avons aussi enfin commencé à travailler sur le Foire aux questions (FAQ).

- **Le groupe Métiers et Missions, animé par Isabelle Péquenard et Patrick Courilleau.** Ce groupe est « en sommeil » depuis quelques mois. Il est arrivé à la formalisation d'une fiche de poste type qui recense les missions et les compétences minimum nécessaires pour le recrutement d'un chargé d'accompagnement des étudiants handicapés. APACHES réclamait depuis longtemps la création d'un groupe de travail au Ministère analogue à celui qui a construit la fiche métier des chargés d'accueil « personnels » (réfèrent handicap). Une première réunion de ce groupe sera fixée au mois d'avril 2016 pour un travail express. La fiche métier devrait être finalisée dès l'été prochain. APACHES sera représenté par Isabelle Péquenard, Patrick Courilleau et Marie Coutant.
- **Le groupe Partenariats, animé par Ludovic Martel** a travaillé, à partir d'un état des lieux lors des journées de Brest en juillet 2015, à définir les conditions des collaborations fructueuses pour les établissements. Ce travail avait donné lieu à une synthèse présentée à la fin des journées. Il est prévu qu'une suite soit donnée à ce travail. Vous serez sollicités, dans la mesure où cela donnera lieu à une analyse de contenu d'outils mobilisés par les uns et les autres dans les établissements.

Notre prise de contact avec l'Agefiph d'Ile-de-France, le choix de consacrer une session des JNRH de Strasbourg sur les effets des collaborations, conventions avec les entreprises vont inévitablement faire avancer ce chantier.

- **Le groupe DYS, animé par Fabienne Rakitic et Yves Cardellini** a su profiter de l'implication des deux animateurs sur ce sujet. Ils vous présenteront rapidement le fruit de leur travail : une liste de recommandations à communiquer aux orthophonistes recevant des étudiants pour bilan. Ce document sera concerté avec l'association des directeurs des services de santé universitaires (ADSSU) et proposé conjointement par nos deux associations.
- **Le groupe FAQ, animé de manière collégiale** a été initié aux rencontres de Brest en juillet 2015. Des groupes de 4 à 5 adhérents ont travaillé à l'élaboration de réponses courtes à des questions ou des thématiques ayant circulé sur la liste de diffusion « structures ». 5 groupes ont été formés :
 - Aménagement des tests de langue (TOEIC, TOEFEL etc.)
 - Les logiciels de reconnaissance vocale
 - Utilisation d'une plage Braille pendant les examens et concours?
 - Dispense de langue
 - Boucles magnétiques et autres dispositifs d'amplification du son

Les premières synthèses de réponses vont être postées sur le site prochainement. Nous devons organiser en cours d'année la rédaction d'un certain nombre de réponses. Notre FAQ fera par la suite écho à celle que le ministère construira (partie réglementaire uniquement) sur Handi'U.

Cette année encore, nous avons pu organiser deux rencontres annuelles d'APACHES d'une journée et demi.

- Brest en juillet 2015 (27 adhérents présents)
- Paris au CNAM en janvier 2016 (30 adhérents)

Nous souhaitons pouvoir continuer, avec votre aide, à tenir le rythme de 2 rencontres annuelles chaque année, une en IDF en hiver et une en région l'été, Cette année cependant, la formation APACHES-Ministère aura lieu du 29 juin au 1^{er} juillet à Paris et mobilisera un certain nombre de collègues et de membres du CA de notre association. La question du report ou du maintien des rencontres d'été doit donc être mise à la discussion lors de l'assemblée générale.

Groupes de travail du Ministère

Une autre sphère du travail d'APACHES est la participation à plusieurs groupes de travail coordonnés par le Ministère.

- **Le groupe relations structure handicap- médecine préventive** avait pour fonction originale de faciliter le dialogue entre les structures et les services de médecine préventive et d'arriver à définir les domaines de compétences de chacun. Le travail de ce groupe qui réunit l'ADSSU, des médecins de SUIMPPS (ou assimilés) et des chargés d'accompagnement, APACHES, va aboutir à la création d'une charte qui pourra fixer, à l'intérieur de chaque établissement, la responsabilité de chaque partie dans l'accompagnement des étudiants.
- **Le groupe Autisme** a débuté en septembre 2015. Il a pour but de répondre aux besoins et aux interrogations des structures handicap dans ce domaine. Il entre dans le cadre du 3ème plan autisme. Le travail s'attache non seulement à décrire précisément la population et les difficultés ou incompréhensions rencontrées par les acteurs mais aussi et surtout à donner des clés de compréhension et d'action. Une formation sur ce sujet est en projet ainsi qu'un guide de bonnes pratiques.

Sur la même sujet, La Haute Autorité de Santé (HAS) a sollicité APACHES pour participer à la rédaction de recommandations « Autismes et autres TED : les interventions et le projet personnalisé chez l'adulte ». Fabienne Rakitic, qui participe au groupe de travail sera aussi notre représentante aux réunions de cette instance.

- **Le Groupe Label** a été réuni pour répondre à l'annonce du Président de la République à la CNH de décembre 2014 d'« aller vers une université plus inclusive » en proposant de « Créer un label pour l'identification des formations accessibles aux personnes handicapées (FAPH) ». APACHES, Droit au savoir et la Conférence des Présidents d'Universités se sont unanimement prononcés contre cette mesure. Les associations ont proposé de remplacer cette mesure par un suivi national des schémas directeurs handicap qui accompagnerait plus efficacement les établissements dans une démarche d'accessibilité aux savoirs plus inclusive et transversale.
- **Formation des personnels.** L'an dernier, pour la première fois Le Ministère, APACHES, l'université Paris 8 et l'INSHEA ont répondu au besoin de formation des personnels des structures, notamment des nouveaux collègues. C'était aussi une demande forte de la part de notre association. Cette formation a eu lieu à l'Université Paris 8 les 27, 28 et 29 mai 2015. Une nouvelle session avec des thématiques renouvelées sera proposée du 29 juin au 1er juillet 2016 à Paris à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

- **Participation à l'organisation des journées nationales.** Comme les deux années précédentes, APACHES s'est investi au côté du Ministère et de l'Université de Strasbourg pour la conception et l'organisation des journées nationales de regroupement des responsables d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap (JNRH) à Strasbourg. Le choix des thématiques, la programmation ont été entièrement concertés.

Communication interne

Nous n'avons pas réussi cette année à maintenir le Flash infos presque mensuel. Nous devons remercier chaleureusement Yves Cardellini pour son opiniâtreté à maintenir ce projet. Peut-être, serait-il intéressant d'en faire un outil transversal qui permette aux adhérents de faire connaître leurs actions locales. Ceci nécessiterait des adhérents qu'ils prennent le réflexe individuellement d'alimenter cet outil. Cela nécessiterait aussi qu'un binôme en prenne la responsabilité. Comme pour la communication externe, le nouveau C.A. devra décider de réactiver ou pas cet outil commun.

Recherche

Il nous a semblé important, depuis la création de l'association, d'arriver aussi à prendre du champ sur nos pratiques et de pouvoir investir les domaines de la recherche. Les universités sont des lieux d'enseignement et de recherche et ce n'est pas un hasard si nous sommes naturellement poussés à nous poser des questions en ces termes.

- Apaches a participé l'an dernier à la soumission d'une **proposition de projet européen** en réponse à l'appel d'offre Capacity Building du programme Erasmus Plus. Intitulée IPHERMOK (L'inclusion des personnes handicapées en Russie méridionale et orientale et au Kazakhstan). Il s'agit d'un projet de collaboration d'universités européennes (Paris 8, Rome et Regensburg), et des universités Russes et Kazakhes dans le but d'aider à construire et à renforcer des structures handicap dans les régions éloignées de ces 2 grands pays, et à les mettre en réseau. Bien que très bien noté, le projet n'a pas été retenu. Il fait l'objet d'une nouvelle soumission coordonnée par Paris 8, avec les universités européennes de Rome "Foro Italico" et de Véliko Tarnavo (Bulgarie), ainsi que 8 universités Russes et 3 Kazakhes.
- **Groupe de recherche sur les étudiants handicapés Québec-Montpellier INS HEA-** Sollicité par les initiateurs du projet, APACHES a participé en juin 2015 à une journée de recherche sur la thématique des handicaps invisibles et leurs prise en charge à l'université. Notre association était représentée par Ludovic Martel. Si les perspectives de travail étaient fort intéressantes, deux points ont rendu difficile la poursuite. D'une part, un investissement en temps de recherche avec une charge de travail déjà importante était inenvisageable pour notre représentant. D'autre part, se pose toujours la question de savoir si au bout du compte, APACHES n'est pas perçue comme un réseau pouvant fournir des données pour nourrir des travaux universitaires. Ludovic Martel a été relancé, il y a une quinzaine de jours sur ce dossier.
- **Le stage de Master** de Mme Sharareh Davachi sur les étudiants handicapés en mobilité internationale mené par l'université de Paris 8, Le Ministère et APACHES a eu pour résultat la création d'un site internet dédié avec un blog. Ce site destiné au partage entre étudiants sera disponible dans quelques semaines et fera l'objet d'une communication ministérielle.

Enfin pour finir, nous vous rappelons qu'APACHES est une petite association (98 adhérents) qui ne fonctionne que sur la volonté et l'énergie bénévole de chacun de ses membres. Le peu de temps que chacun de nous peut consacrer à cette belle aventure doit nous encourager à nous investir tous.

Marie Coutant

Annexe n°2 : Bilan financier

DEPENSES 2015		RECETTES 2015	
Cotisation Esprit Association	87,60	Cotisations/adhésions (83)	1660,00
Frais de Gestion Compte	7,00	Versement Parts sociales	0,80
Frais de Réception	586,80		
Remboursement frais de mission	254,87		
Prélèvements Bouygues Télécom	492,38	Rembt Pvts Bouygues Télécom	492,38
TOTAL	1428,65	TOTAL	2153,18
TOTAL Corrigé	936,27	TOTAL Corrigé	1660,80
RESULTAT 2015			+ 724,53

En caisse	+74,71
En banque	+ 2895,23
TOTAL	+ 2969,94

Yves CARDELLINI

Annexe n°3 : Nouvelles instances d'APACHES

Les membres du conseil d'administration sont :

1. Dominique ARCHAMBAULT
2. Marie-Paule BALICCO
3. Bernard BOUDARENE
4. Yves CARDELLINI
5. Emilie COHEN
6. Patrick COURILLEAU
7. Marie COUTANT
8. Rozene GUESNE
9. Sylvie LE COQ
10. Ludovic MARTEL
11. Sylvain PAILLETTE
12. Isabelle PECQUENARD
13. Myrtille PERRIN
14. Fabienne RAKITIC
15. Louisa SEDDOK

Les membres du bureau sont :

Yves CARDELLINI : Président

Patrick COURILLEAU : Vice-président

Ludovic MARTEL : Trésorier et chargé de l'organisation administrative

Isabelle PECQUENARD : Trésorière adjointe

Fabienne RAKITIC : Secrétaire

Sylvie LE COQ : Secrétaire adjointe, chargée de la newsletter